

Un propriétaire forestier et la biodiversité ...

par Pierre FAVRE **

Al'heure actuelle, tout le monde vole au secours de la forêt qui souvent n'en demande pas tant ou tout au moins pas de la façon dont beaucoup se proposent de la servir, car l'intérêt qu'on lui porte n'est pas automatiquement synonyme de compétence.

Là réside l'un des dangers qui la menace !

La Biodiversité constitue l'un des éléments du débat international sur l'environnement et sans doute convient-il de s'interroger sur la manière dont est perçue cette notion par nos concitoyens.

- Un petit nombre : naturalistes, gestionnaires, amateurs éclairés sont capables de décrypter - bien que d'une manière non exhaustive - tant la matière est complexe - les composants du milieu.

- D'autres, sans connaissances particulières, goûtent, cette biodiversité comme une ambiance paysagère.

- D'autres enfin sont totalement étrangers à cette notion dont ils ignorent le sens et la finalité et, si d'aventure ils viennent à en parler, c'est pour faire écho à quelque ineptie ou contre-vérité inspirée par le discours médiatique.

Les sondages d'opinion sont d'ailleurs révélateurs de la méconnaissance profonde des problèmes forestiers, méconnaissance qui affecte la majeure partie de nos concitoyens persuadés que nos forêts sont en danger et que leur superficie régresse.

Les forestiers ont également leur

part de responsabilité dans cette situation, faute pour eux de s'être suffisamment expliqués sur le bien fondé de leur gestion.

Alors il faut dire à nos concitoyens :

- que les forêts françaises se portent généralement bien,

- qu'elles abritent une biodiversité d'une grande richesse en raison non seulement de la multiplicité et de la variété des situations locales résultant de la nature des sols, des climats, des reliefs, des expositions, mais aussi de l'éventail des modes de gestion qui leur sont appliqués,

- qu'en 175 ans, leur superficie a doublé, passant de 7M à 14M d'hectares,

- que c'est dans les coupes forestières - dénoncées comme un crime contre la nature - que l'on va cependant cueillir ici des fraises des bois, là des framboises parmi les massifs d'épilobes et autres digitales qui progressivement disparaîtront au fur et à mesure de la repousse des arbres pour aller coloniser une autre coupe,

- que la composition de l'avifaune varie non seulement avec les essences composant un peuplement, mais encore avec sa structure depuis l'exploitation jusqu'en fin de révolution. Ces oiseaux ne disparaissent pas, mais se déplacent et font élection de domicile là où les modifications du faciès forestier leur offrent les niches qui leur conviennent le mieux,

- que l'ouverture des pistes forestières - qui soulève tant de protestations - est nécessaire à l'exploitation des bois et provoque un enrichissement floristique des bas-côtés, grâce à la pénétration de la lumière, pour le plaisir des promeneurs qui les fréquentent, autorisant ici ou là des vues à distance sur les arbres qui les bor-

dent, voire même, au revers d'une colline, une échappée sur un autre paysage à l'arrière plan,

- que le «racisme végétal» de certains fondamentalistes de l'écologie qui prônent l'interdiction d'introduire des essences étrangères est un non-sens si l'on veut bien considérer l'enrichissement de notre flore dû aux introductions passées de végétaux qui se sont remarquablement adaptés. Si d'aventure ils venaient à disparaître, ce serait à n'en pas douter une véritable catastrophe écologique,

- que l'abandon de toute gestion dans l'espoir d'un retour des forêts à l'état primitif aboutirait non seulement à la fermeture des paysages et à leur banalisation, mais encore provoquerait un appauvrissement de la diversité biologique. Il faudrait alors attendre un cataclysme - incendie ou tempête - pour retrouver des discontinuités. Toutes autres considérations mises à part et du seul point de vue paysager, la coupe ne semble-t-elle pas préférable à une étendue calcinée ou à un cimetière d'arbres disloqués ?

Ces quelques exemples, limités par le cadre de cette note, voudraient faire comprendre que le pessimisme n'est pas fondé et que la gestion forestière bien conduite n'est pas antinomique - bien au contraire - de la biodiversité, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas de progrès à faire ; mais, pour avancer dans un domaine aussi complexe, il faut engager une réflexion pluridisciplinaire dans une ambiance conviviale afin d'ajouter les savoirs et les expériences de chacun pour tenter de dégager par le consensus quels modes de gestion appliquer pour optimiser tout à la fois la production de bois, la biodiversité et la qualité des paysages.

Cette nécessaire concertation se heurte pourtant «urbi et orbi» à l'intégrisme écologique :

- **«urbi»** comme en a donné un très fâcheux exemple, la façon dont le Ministère de l'environnement a conduit l'Affaire «Natura 2000» ,

- **«orbi»** comme le manifestent les

* Les Granges-Neuves-de-Derboux
84430 Mondragon

O.N.G. écologistes : WWF et ISO qui ont l'outrecuidance de vouloir s'imposer sur le plan mondial comme «éco-certificateurs» de la gestion durable des forêts !

Pareille prétention est absolument inacceptable parce qu'elle porterait atteinte à la souveraineté des états et constituerait au surplus un véritable moyen de chantage pour installer leur fantasme, par exemple :

«ou vous vous soumettez à nos règles de gestion, ou vous ne serez pas labellisé et vous ne pourrez pas vendre vos bois sur le marché mondial ...».

Enfin ce concept de la réglementation à l'échelle mondiale de la gestion constitue une véritable aberration sur le plan écologique tant sont différentes les forêts de notre planète.

Pour ne retenir que le seul exemple de la France, la politique générale est relayée au niveau de chaque région par les orientations forestières, lesquelles doivent être modulées localement jusqu'au choix de l'écotype paraissant devoir être le mieux adapté à la station qui l'accueille.

A l'évidence le souci d'une gestion forestière plus fine et plus respectueuse de la biodiversité s'accommoderait très mal d'une réglementation mondialisée.

P.F.

Les deux interventions précédentes font état de deux remarques. Tout d'abord, la forêt «de notre temps» intègre d'autres objectifs que les fonctions traditionnelles et la conservation de la biodiversité est un objectif qui doit être considéré à part entière. De plus, le forestier doit intégrer dans sa gestion les multiples usages que l'on reconnaît actuellement à la forêt et qui concernent l'accueil de publics variés. Une forte demande de communication est adressée aux scientifiques.

L'autre point concerne une inquiétude de qui se manifeste à l'égard de la grande faune herbivore, qui n'est pas régulée par des prédateurs, et qui menace, au nom de la préservation de la diversité du vivant, les ressources et la pérennité de l'écosystème forestier. En fait, cette prolifération excessive de grands gibiers résulte de la volonté de l'homme qui en tire profit, qu'il soit

chasseur ou amateur «de nature». La présence de certains prédateurs non dangereux pour l'homme, à l'image du lynx, pourrait être envisagée pour réguler les populations de chevreuils. Le principal ennemi de la biodiversité est donc l'excès, la surabondance, la surexploitation, le surpâturage...

La biodiversité peut être utilisée comme une diversification de la production, de l'exploitation forestière (c'est-à-dire de la récolte de bois) et des revenus pour les propriétaires forestiers, telles que l'illustrent les deux interventions suivantes.

Bruno FOURNIER : valorisation de la biomasse des collines, forêts et garrigues méditerranéennes (Corse, PACA, Languedoc-Roussillon).

Stéphane VIEBAN : exploitation forestière et conservation de la biodiversité.

Valorisation de la biomasse des collines, forêts et garrigues méditerranéennes (Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon)

*par Bruno FOURNIER **

Biodiversité

Bio comme Biomasse, masse végétale produite par les végétaux : arbres, arbrisseaux, arbustes.

Diversité comme diversification de la production, diversification de revenus pour les propriétaires forestiers et gestionnaires des forêts communales et domaniales.

Pourquoi recherche-t-on des feuillages ?

Les feuillages et rameaux fleuris sauvages sont récoltés pour trois types de filières :

1. les aromatiques pour les filières aromatiques condimentaires : ex. laurier sauce, romarin, sarriette, thym...

2. les décoratifs pour la filière fleurs coupées : arbousier, lentisque, laurier tin, myrte...

3. les aromatiques et fragants pour la filière à parfum et médicinale : argousier, myrte, genêt...

Pour ma part, mon entreprise est spécialisée dans la filière des feuillages-fleurs coupées et secondairement dans la filière des aromatiques et condimentaires.

* Verdon Environnement Services sarl
Président du "Groupement des producteurs méditerranéens de feuillages et rameaux, Aromatiques et Décoratifs"
Rue Grande 83630 Bauduen
Tél. 04 94 84 39 62
Fax. 04 94 89 63 91